

Contestation et image anti-napoléonienne en Hollande au cours de la période napoléonienne (1806-1813)

*Protest and Anti-Napoleonic image making in Holland during the Napoleonic
Period (1806-1813)*

Johan Joor

Traducteur : Lucie Perrier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/12581>

DOI : 10.4000/ahrf.12581

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2012

Pagination : 25-60

ISBN : 978-2-200-92761-5

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Johan Joor, « Contestation et image anti-napoléonienne en Hollande au cours de la période napoléonienne (1806-1813) », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 369 | juillet-septembre 2012, mis en ligne le 01 septembre 2015, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/12581> ; DOI : 10.4000/ahrf.12581



CONTESTATION ET IMAGE ANTI-NAPOLÉONNIENNE EN HOLLANDE AU COURS DE LA PÉRIODE NAPOLÉONNIENNE (1806-1813)

Johan JOOR

La période napoléonienne en Hollande (1806-1813) a été, comme l'ont montré certaines recherches, un moment de protestations fréquentes, nombreuses et variées. Il y eut des émeutes et d'autres formes de troubles, dont plusieurs grandes révoltes. Par-delà les troubles, la protestation s'est également manifestée par diverses formes de refus ou de contestation. Cette contribution tente ainsi de mettre en évidence les formes, les aspects et les significations de la construction de l'image anti-napoléonienne en Hollande. L'accent sera mis sur certaines formes de contestation qu'on peut subdiviser en orales, écrites et imprimées. Les protestations écrites et orales ont augmenté dans une période de tension internationale croissante et, au cours de l'annexion (1810-1813), dans un contexte de conscription ; les pasteurs protestants y ont joué un rôle spécifique. Les sources démontrent que les chaires ont souvent contribué à la diffusion de sermons dans lesquels les thèmes eschatologiques se sont mêlés à des propos anti-français, et plus particulièrement anti-napoléoniens. Les imprimés, les brochures et les gravures contestataires, de leur côté, étaient relativement rares en raison d'un contrôle strict de la presse, tout au moins jusqu'à l'effondrement du régime français en Hollande, en 1813, qui s'est accompagné d'une profusion de pamphlets et de caricatures ; la plupart de ces dernières étaient étrangères, même si certaines caricatures néerlandaises ont également circulé.

Mots-clés : caricature, presse, pamphlet, Hollande, Napoléon I^{er}.

En 1827, six ans seulement après la mort de Napoléon à Sainte-Hélène, le mathématicien, physicien et bibliothécaire français Jean-Baptiste Pérès publia son opuscule *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé* dans

lequel il affirmait que feu l'Empereur n'avait jamais existé. Le « Napoléon » à propos de qui on avait tant écrit n'était, selon l'auteur, rien de plus qu'un produit de l'imagination. Le prénom Napoléon venait du grec « Apoléo », utilisé au lieu d'« Apollo », et donc du « soleil ». Le nom « Bonaparte » représentait également, de manière indirecte, le soleil, parce que « Bona parte », ou « la meilleure part » faisait allusion au « jour ». Avec ces arguments, et d'autres de la même veine, Pérès en arrivait à la conclusion que Napoléon n'était pas un personnage historique, mais une figure allégorique, à savoir une personnification du soleil¹.

Bien que cet opuscule ait été écrit en tant que tentative fantaisiste de critiquer le travail de Charles François Dupuis, qui essayait de prouver que toutes les religions se fondaient sur une imagerie commune, et que cet écrit n'ait pas dû être pris très au sérieux, il est évident que l'idée avancée par l'auteur interpellait l'imagination. Cet ouvrage fut réimprimé plusieurs fois en France et à l'étranger, et, en Hollande, des réimpressions sortirent encore pendant une bonne partie de la deuxième moitié du XX^e siècle².

À l'époque de Napoléon, on ne se posa pas de questions à propos de son authenticité historique, du moins pas en Hollande³. Pourtant la possibilité qu'il soit en vie ou non faisait souvent l'objet de spéculations et était mise en doute. Des rumeurs sur sa mort circulaient souvent, surtout en temps de guerre. Une dépêche de la police secrète du 24 juillet 1809 dont Joseph Fouché fit part à Napoléon mentionnait des rumeurs sur la mort de l'Empereur ; elles allaient se propager à Nimègue, dans le royaume de Hollande de Louis, et, de là, se répandre dans les contrées voisines, en particulier le département de la Roër⁴. Le fait que l'appareil policier de Fouché n'hésitait pas à traverser les frontières officielles en dit déjà long au sujet du statut de relative indépendance du royaume de Hollande. Cependant, la mention de ces nouvelles incontrôlées dans les rapports de

(1) Jean-Baptiste PÉRÈS, *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé, ou grand erratum, source d'un nombre infini d'errata à noter dans l'histoire du XIX^e siècle*, Paris, 1827.

(2) *Id.*, Utrecht, Stichting « De Roos », 1972.

(3) L'historien néerlandais Jacob Presser, également connu pour son travail magnifique sur Napoléon (*Napoleon Historie en Legende*, Elsevier, Amsterdam, Brussels, London, New York, 1946) fait référence, dans son commentaire sur le travail de Pérès, à un ouvrage plus ancien de l'économiste politique anglais Richard Whately, publié en 1819, dans lequel Napoléon, avec plus ou moins les mêmes arguments que ceux de Pérès, était également présenté comme une « construction », dans ce cas une construction plus spécifiquement britannique, voir Jacob PRESSER, « Ten geleide », *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé [...] par J.-B. Pérès*, Amsterdam, Atheneum-Polak & Van Genneep, 1969, p. 17-18.

(4) Bulletin Fouché, 29 juillet 1809, Ernest D'HAUTERIVE, Jean GRASSION, *La Police secrète du 1er Empire Bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'Empereur, nouvelle série, 1809-1810*, Paris, R. Clavreuil, 1964, p. 127 (214).

police de Fouché indique également qu'elles étaient prises très au sérieux par le régime. De tels bruits contribuaient à laisser des traces chez les gens, les problèmes et les faits, et, d'après les définitions générales, les rumeurs participent en tant que telles au processus de la création d'une image.

L'article qui suit s'interrogera sur la forme, les aspects et la signification de l'image anti-napoléonienne qui se construit en Hollande et fit partie intégrante de la contestation à l'époque du règne de Louis (1806-1810) et au cours de l'occupation française des Pays-Bas qui s'ensuivit (1810-1813). Ces deux épisodes sont, dans l'histoire néerlandaise, connus sous le terme de « période napoléonienne ». Bien qu'à partir de la Révolution batave de 1795, on ait pu constater une forte influence française, surtout dans les domaines militaire et politique, les relations entre les Pays-Bas et la France changèrent radicalement lorsque Napoléon proclama le royaume de Hollande le 5 juin 1806, et l'avènement de Louis, un frère plus jeune, comme roi. Cette proclamation mit définitivement fin à la République batave et transforma la Hollande en un véritable état napoléonien satellite. En juillet 1810, les Pays-Bas perdirent complètement leur indépendance lorsque des troupes françaises marchèrent sur Amsterdam. Le roi s'enfuit le 3 juillet 1810, et, quelques jours plus tard, le pays fut intégré à l'Empire français, bien qu'une administration distincte ait été installée à Amsterdam pour les « départements néerlandais », l'ancien royaume de Hollande au nord du Rhin. L'« Incorporation » prit fin en novembre 1813, même s'il restait encore des troupes françaises disséminées, cantonnées dans des villes de garnison hollandaises jusqu'en 1814.

Dans l'historiographie néerlandaise, la période napoléonienne a été qualifiée pendant longtemps de période de quiétude, de paix intérieure et de grande passivité de la part des Néerlandais vis-à-vis des régimes napoléoniens successifs. Pourtant, une enquête fouillée dans les archives et documents d'origine montre que cette époque, en Hollande, ne fut pas calme du tout. La contestation y fut fréquente, largement répandue et revêtit différentes formes. Il y eut de nombreuses émeutes et autres formes d'agitation, y compris plusieurs soulèvements de grande ampleur. Les troubles d'avril 1813 dans l'ouest du pays furent même caractérisés de « guerre civile »⁵ par le régime. Outre l'agitation, la contestation se manifesta également sous la forme d'un refus, telle la résistance massive à la conscription, et d'une provocation que l'on peut définir

(5) Nationaal Archief (Archives Nationales), Den Haag (La Haye) (NADH), Rechtbank van Eerste Aanleg (Cour de Première Instance), Leyde, 3.03.60, Répertoire, 20, procès-verbal du 23 avril 1813 (436).



comme l'expression publique du mécontentement à l'égard du régime, des décisions officielles et/ou des responsables du gouvernement, dans lequel des éléments de rébellion étaient évidents. Dans cet article cette dernière forme de contestation sera plus attentivement examinée.

Contestation par les mots : rumeurs, déclarations séditeuses et protestations

Les rumeurs

La provocation pourrait se subdiviser en protestations « orales » ou « verbales », et en protestations « écrites » et « imprimées ». Techniquement, une quatrième catégorie pourrait s'y ajouter, précisément celle de la protestation « non verbale » qui s'applique à toutes sortes d'actions et gestes théâtraux et à l'utilisation consciente de symboles anti-gouvernementaux. On peut donner des exemples de plusieurs formes de contestation non verbale en Hollande dans les années napoléoniennes. Mais, dans l'article qui suit, on ne portera pas une attention particulière à ce genre de contestation.

Comparé à d'autres pays d'Europe, en Hollande le taux d'alphabétisation fut, assez tôt, relativement élevé. Pourtant, la communication orale restait bien entendu dans ce pays la forme dominante de transmission de l'information au début du XIX^e siècle. Il en résulta que le message parlé fut automatiquement un instrument important pour la fabrication d'une image. Au début de cet article on évoque déjà les « rumeurs » en relation avec la contestation et la construction d'une image. Il n'est pas possible d'établir une quantification digne de foi sur le total des rumeurs qui circulèrent en Hollande au cours de la période napoléonienne. Mais on peut dire sans risque qu'un flux permanent de bruits courut dans le pays tout au long de la période 1806-1813.

À l'époque du royaume de Hollande, il y eut de nombreuses rumeurs concernant les déplorable relations conjugales de Louis et Hortense, leur projet de se séparer ou de divorcer, et, en plus de cela, le désir de Louis d'abdiquer. Ce flot de rumeurs était renforcé par les fréquents voyages de Louis à l'étranger pour prendre les eaux, afin d'améliorer son état de santé. En juillet 1807, alors que Louis était absent du pays pour se soigner, pour la troisième fois depuis qu'il était devenu roi – cette fois-là il s'était plus particulièrement rendu dans les Pyrénées –, la rumeur de son abdication devint si insistante qu'il donna l'ordre au ministre de l'Intérieur d'informer les « landdrosten » – équivalents des préfets dans l'administration de Louis – qu'ils devaient amener l'opinion publique à être plus positive en soulignant

l'attachement total (« *verknochtheid* ») de Louis à son royaume et annoncer plus explicitement que son séjour à l'étranger n'était justifié que par un traitement médical⁶.

En période de difficultés militaires et politiques, les rumeurs se multipliaient très rapidement. C'est ce qui se passa durant le règne de Louis au printemps 1807 pendant les campagnes françaises en Prusse orientale, au cours de l'été 1808 à la suite des soulèvements en Espagne, et surtout, après l'invasion par les Anglais de l'île de Walcheren dans le département de Zélande qui débuta à la fin de juillet 1809. Au début, cette invasion anglaise n'était pas très menaçante pour le royaume de Louis parce que l'action navale visait Anvers ; la campagne militaire s'arrêta très vite du fait d'une mauvaise préparation et de la malaria endémique qui fit périr un bon nombre de marins anglais avant, pour parler au sens figuré, qu'un seul coup de feu ne soit tiré. Cependant, les débarquements anglais en Zélande causèrent tout de même une vive sensation dans tout le pays, et en particulier dans les régions du nord et de l'est du royaume où des bruits coururent à propos de l'occupation d'Amsterdam par les Anglais⁷.

En conséquence de l'invasion anglaise, Napoléon donna l'ordre à Louis de rentrer à Paris à l'automne 1809, ce qui lança un nouveau flot incessant de bruits sur son abdication immédiate et l'arrivée d'une importante force armée française en Hollande. Des rumeurs similaires à propos d'une armée d'occupation française circulaient déjà à Amsterdam au début novembre 1809⁸.

Ce flot de rumeurs se poursuivit de la même manière après l'annexion de la Hollande à l'Empire français. Comme de coutume, des bruits concernant la mort de Napoléon surgissaient fréquemment. Par deux fois, en juin 1812 à La Haye et en juin 1813 à Amsterdam, cette nouvelle se propagea, et c'est à remarquer, avec celle que Louis Napoléon était mort lui aussi⁹.

(6) Circulaire du ministre de l'Intérieur (Minister van Binnenlandse Zaken), 11 juillet 1807, Noord-Hollands Archief, Haarlem (NHAH), Departmental Administration, 13, Landdrost (Police), Secret verbaal (rapport secret), 596, 13 juillet 1807.

(7) Lettre du gouverneur de Smallingerland, 9 août 1809, « Tresoor », Frisian Historical and Literary Centre, Leeuwarden (FH&LCL), Departmental Administration (BRF), Landdrost and Assessors, Repertorium Verbaal (répertoire des rapports), 2912.

(8) NADH, Ministerie van Justitie en Politie (ministère de la Justice et de la Police) (MJP), 2.01.10.04, Index secreet verbaal, 364, 1^{er} novembre 1809.

(9) La Haye, 29 juin 1812, NADH, Prefect Monden van de Maas (Préfet des Bouches-de-la-Meuse), 3 février 1809, Indicateur, 208 (ancien 429) et Register Ingekomen Stukken (Registre de la Correspondance reçue, 202 (ancien 423)), Lettre au Commissaire Spécial, 29 juin 1812 (3158), Amsterdam, 25 juin 1813 ; Archives Nationales (AN), Paris, F7 3604, Police générale, Rapports du Directeur de la Police en Hollande (1811-1813), 25 juin 1813.



Après une période relativement calme à l'été 1812, la rumeur publique connut un regain de vigueur sans précédent à la suite des nouvelles de la déroute de la Grande Armée en Russie. En Hollande on apprit la catastrophe russe par le 29^e Bulletin de la Grande Armée, dans lequel la retraite militaire française était rapportée avec des détails sur les horreurs de la traversée de la Berezina¹⁰. Ce 29^e Bulletin fut officiellement publié en Hollande le 25 décembre 1812, et presque immédiatement une tempête de rumeurs se déchaîna. Les thèmes majeurs après décembre 1812 en furent bien entendu la mort de l'Empereur, l'avance des Russes et l'arrivée des Anglais. Des bruits à propos d'un débarquement imminent de troupes anglaises aux Pays-Bas circulèrent à Amersfoort en mars 1813, ce qui, dans ce cas, rendit les autorités extrêmement vigilantes parce que ces nouvelles étaient répandues principalement dans les cercles de l'élite¹¹. Outre les rumeurs concernant la politique et l'armée, on racontait toutes sortes d'histoires lugubres et terrifiantes. De tels récits influençaient l'opinion de l'homme de la rue, comme ce bruit impressionnant qui se propagea au début de 1813 en Hollande selon lequel des blocs de sang gelé avaient dérivé vers la côte du département de l'Ems-Oriental, auparavant département de la Frise-Orientale¹².

Le torrent de rumeurs ne se tarit jamais complètement après que les nouvelles de Moscou furent connues, bien qu'une courte accalmie ait pu être notée pendant l'été 1813. L'agitation reprit à partir de la fin août jusqu'à ce que parvienne la nouvelle de Leipzig qui, officiellement annoncée en Hollande le 3 novembre 1813, porta un coup décisif au régime. Une marée de rumeurs incessantes envahit tout le pays, et, bien qu'il n'ait pas constitué la cause principale de l'agitation, le bruit que les Pays-Bas passeraient immédiatement des mains des Français à celles des Anglais, et qu'un nouveau gouvernement serait mis en place, provoqua un rassemblement le 9 novembre 1813 à La Haye, devant la mairie ; ceci put être considéré comme un catalyseur important dans la destruction définitive du régime français. Les autorités locales parvinrent encore à apaiser ce mouvement à La Haye. Pourtant, les protestations mirent en branle une nouvelle série de

(10) Voir Groninger Archieven (Archives Groningue) Groningen (GAG), Bibliotheek (Bibliothèque), Catalogus Publicaties Overheid (Catalogue des annonces officielles), 98.1, « Nouvelles des Armées », 210b, 29e Bulletin, 3 décembre 1812.

(11) Rapport de la « Garde Generaal », 13 mars 1813, NHAH, Departmental Administration, 14, Prefect, Police municipale et rurale, Rapports (irrégulier), 651.

(12) Voir Johanna W.A. NABER, *Overheersching en Vrijwording. Geschiedenis van Nederland tijdens de Inlijving bij Frankrijk, july 1810-novembre 1813*, Haarlem, T.D. Tjeenk Willink & Zoon, 1913, p. 155.

soulèvements qui culminèrent au moment de la révolte à Amsterdam les 15 et 16 novembre 1813. Cette insurrection terrifia le gouverneur général Lebrun qui s'enfuit en France au petit matin du 16 novembre avec, à sa suite, tous les autres membres haut placés du Gouvernement général, l'administration centrale des départements néerlandais. La fuite de Lebrun causa immédiatement la chute totale du régime français dans la partie ouest de la Hollande ; pendant ce temps, les cosaques avançaient rapidement au nord et à l'est.

Le rôle joué par les rumeurs dans la contestation est un peu ambigu. La plupart du temps on n'a pas pu déterminer avec certitude si la propagation des bruits était spontanée ou consciemment destinée à créer des troubles. Le régime ne faisait pas de différence fondamentale entre ce qui était impulsif et ce qui était intentionnel. Ces deux aspects étaient traités comme des menaces à l'ordre public et à la sécurité de l'État. En avril 1807, le ministre de la Justice et de la Police ordonna aux organismes administratifs des départements – les « landdrosten » n'étaient pas encore installés – de procéder à un contrôle strict de l'opinion publique pour contrecarrer la divulgation de « fausses » nouvelles. Celles-ci, comme le disait très explicitement le ministre, pouvaient inquiéter « les paisibles habitants honnêtes et stimuler les esprits malveillants », et ainsi être nuisibles à « la tranquillité publique » et à « la sécurité de l'État ». Pour ce qui était de sa compétence sur ces questions, il faisait référence à ses « Instructions », qui lui donnaient la responsabilité de surveiller étroitement la presse et d'interdire la publication d'écrits séditions¹³.

Dans la pratique, le régime était plutôt impuissant, s'agissant de faire taire les bruits. Des responsables de la police et de la justice entreprirent des enquêtes dans des lieux publics afin de déterminer d'où venaient les rumeurs, pour la plupart secrètes. Aussi ces investigations furent-elles presque toujours menées en vain. Tout à fait par hasard, on put retrouver la trace d'un suspect, comme cet aubergiste appelé Volbragt qui aurait été à l'origine de « nouvelles alarmantes », et « de sarcasmes » en juillet 1809¹⁴. Le bruit de l'occupation d'Amsterdam par des soldats anglais en août de cette même année, fut, d'après certains documents, répandu par des bateliers¹⁵.

(13) NADH, MJP, Index, 362, et Secret Verbaal, 262, 23 avril 1807.

(14) *Ibid.*, Register, 366 et Secret Confidencieel Verbaal (rapport confidentiel secret), 274, 9 août 1809.

(15) Lettre du gouverneur de Smallingerland, 9 août 1809, FH&LCL, BRF, Landdrost and Assessors, 2912.



Devilliers Duterrage, le directeur général de la police à Amsterdam, était convaincu que le flot des « bruits les plus ridicules relativement à la personne de Sa Majesté », qui avaient commencé à circuler à la fin de décembre 1812, pouvaient être imputables aux agents du « Gouvernement anglais »¹⁶. À son avis, les négociants, et plus particulièrement les courtiers, pouvaient constituer une autre source de nouvelles « politiques » fantaisistes et peu dignes de foi. Au cours du printemps 1812 et de l'été 1813, on lui rapporta que des rumeurs à propos de l'avenir politique de la Hollande étaient colportées par des groupes « d'agioteurs »¹⁷. Du fait de l'impossibilité d'identifier les origines des bruits, la politique de répression et de châtement du gouvernement dans le cas de cette forme de provocation ne fut pas de grande portée. Dans les exemples précités, l'auberge de Volbragt fut soumise à une surveillance renforcée de la police, alors que Volbragt lui-même, qui nia toutes les accusations, se vit menacer du retrait de sa licence d'aubergiste. Devilliers limita ses contre-mesures, en août 1813, à la fermeture obligatoire de certains cafés où les négociants avaient l'habitude de se réunir après l'heure de fermeture de la bourse. Un cas assez intéressant concernant ce point fut celui du « hoofd officier », le gouverneur suprême de Dordrecht, qui suggéra que l'on punît de la peine capitale les propagateurs de rumeurs à propos de l'invasion anglaise en juillet 1809, ce qui, comme il l'ajoutait tout de suite dans son rapport, était impossible du fait que Louis s'opposait à un traitement aussi sévère¹⁸.

Déclarations séditieuses et protestations publiques

Les déclarations séditieuses et protestations publiques qui comportaient des insultes vis-à-vis du gouvernement ou qui appelaient ouvertement à la résistance furent, contrairement aux rumeurs ambiguës, une forme évidente de contestation. Comme pour les bruits, il est impossible de quantifier exactement les déclarations séditieuses, d'abord parce que les énoncés critiques à l'égard de la politique dans la conversation de tous les jours échappaient naturellement au contrôle du gouvernement. Les expressions critiques et les protestations séditieuses en public se différenciaient des rumeurs par leurs intentions. Pourtant, elles pouvaient empiéter les unes sur les autres. L'aubergiste Volbragt, déjà cité, fut, en 1809, soupçonné

(16) AN, F7 3064, Devilliers à Réal, 31 décembre 1812.

(17) *Ibid.*, Devilliers à Réal, 1^{er} juin 1812, rép. 18 août et 14 septembre 1813.

(18) Rapport du gouverneur suprême de Dordrecht, 31 juillet 1809, NADH, MJP, Register Secretet Confidencieel Verbaal, 366, 31 juillet 1809 (274).

par la police d'avoir, semble-t-il, été à l'origine à la fois de rumeurs et de propos injurieux à l'égard du régime.

En mettant à part les insultes et les menaces proférées au cours des émeutes et des révoltes, les expressions séditieuses se répandaient d'une manière plus ou moins semblable à ce qui se passait pour les bruits. Ceci signifie qu'en période de tensions politiques internationales les rapports sur des propos séditieux se multipliaient.

À l'époque du royaume de Hollande, l'invasion de Walcheren par les Anglais donna lieu à une multiplication d'expressions séditieuses et de protestations publiques. Plus de la moitié des rapports aux archives du ministère de la Justice et de la Police concernant ce genre de provocation dans les années 1806-1810 sont datés des mois de juillet à septembre 1809. La multitude de ces rapports reflète certainement une intensification réelle de l'agitation causée par les espérances nées de la présence de troupes anglaises. Pourtant, le renforcement du contrôle par les autorités sur l'opinion publique elle-même peut bien avoir eu un effet sur ce maximum, avec comme conséquence un système qui satisfaisait lui-même ses propres attentes. D'ailleurs on peut et on devrait apporter quelques nuances concernant l'importance réelle de l'aggravation de la contestation d'alors.

La plupart des rapports manquent de détails à propos du contenu des expressions séditieuses. En novembre 1807, Fouché s'inquiétait au sujet de l'agitation à La Haye, causée par l'annonce faite par Louis qu'il déménageait de cette ville pour aller à Utrecht. Dans son rapport, Fouché informa Napoléon des « hauts cris » des habitants de La Haye, sans spécifier davantage les mots réellement proférés¹⁹. Le « landdrost » de Brabant fut plus explicite dans son rapport au sujet de perturbations dans le village de Lage Zwaluwe le 2 août 1809. Dans son compte rendu au ministre de la Justice et de la Police en novembre 1809, il fit état du fait que les actes séditieux, dont le ministre avait été informé, semblaient avoir consisté en un rassemblement de quelques personnes qui avaient crié « Vive Orange ! » (« Orange Boven ! »), et avaient bu « à la damnation du roi »²⁰. Des slogans orangistes retentirent plus souvent au cours de l'été 1809, particulièrement en Zélande et dans les îles de Hollande méridionale ou département des Bouches-de-la-Meuse (« Maasland »), du nom de cette province à l'époque

(19) Bulletin Fouché, 3 novembre 1807, Ernest D'HAUTERIVE, *La Police secrète du 1^{er} Empire : Bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'Empereur*, Tome III, 1806-1807, Paris, Perrin et Cie, 1922, p. 426 (1145).

(20) NADH, MJP, Register Secret Confidentieel Verbaal, 366, 22 novembre 1809 (269).



du roi Louis, ces régions étant géographiquement assez proches du théâtre de la guerre. Les protestations verbales à l'époque de l'invasion par les Anglais étaient dirigées non pas seulement contre Louis, mais aussi contre Napoléon. Le 10 août 1809, le gouverneur suprême d'Amsterdam reçut l'ordre du ministre de la Justice et de la Police de surveiller d'un œil attentif un suspect en ville, lequel avait répandu des « nouvelles alarmantes » sur le débarquement des Anglais, et avait aussi parlé en termes tout à fait inappropriés de « S.M. l'Empereur Napoléon »²¹.

Pendant la période de l'annexion, une autre source d'agitation s'ajouta aux événements internationaux ; pour être précis : la conscription. Le service militaire rencontra immédiatement une opposition massive, qui se traduisit par plusieurs émeutes et une révolte ouverte à grande échelle à Amsterdam causée par le départ des premiers conscrits le 11 avril 1811. Au cours de cette révolte, des milliers de personnes manifestèrent, criant des slogans tels que « Mort aux Français ! », et « Aucun Amstellodamois ne quittera la ville ! »²². La « guerre civile » d'avril 1813 eut également pour origine le mécontentement dû à la conscription, particulièrement à propos de la levée de la Garde Nationale, qui obligerait, selon la rumeur, les hommes de vingt-six ans et plus à entrer dans l'armée. Outre les désordres, la conscription déclencha beaucoup de provocations, et, même sans tenir compte de l'insoumission massive, la conséquence fut que, dans la pratique, les opérations de conscription et de réquisition en Hollande s'accompagnèrent presque toujours de manifestations et d'agitation. Celle-ci pouvait prendre la forme de « cris séditeux » ou de « propos violents », et aussi de chants protestataires, comme à Rotterdam le 21 février 1813 au cours du « tirage », et à Amersfoort le 5 mars 1813 lors du départ des conscrits²³.

Dans le cas d'Amersfoort les conscrits en partance faisaient alterner un chant traditionnel orangiste : « Qui si le prince est petit, qu'il[s] se

(21) *Ibid.*, 6 et 10 août 1809 (178 et 200).

(22) AN, F7 8374, Hollande, Organisation de la police, Devilliers à Réal, 12 avril 1811. Voir également Herman Theodor COLENBRANDER (dir.), *Gedenkstukken der Algemeene Geschiedenis van Nederland van 1795 tot 1840*, s-Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1905-1922, COL GS, Vol 6 (1911), p. 543 (749). Voir également : <http://inghist.nl/retroboeken/gedenkstukken>, et Q. DE FLINES, *Zes Pleidooien [...]*, Amsterdam, P. Donk, 1814.

(23) Rotterdam, voir AN, F7 3308, Prisons « État des individus de l'un et de l'autre sexe détenus par mesure de police administrative ou de sûreté dans les sept départements de la ci-devant Hollande », 15 mars 1813, Amersfoort, voir rapport « Garde Generaal », 8 mars 1813, NHAH, 14, Prefect, Reports (irr), 651 (148).

promettent de l'agrandir », et des cris qu'ils « n'avaient du sang que pour le prince d'Orange »²⁴.

Les chants étaient plus souvent utilisés pour défier le régime et pas seulement à l'occasion d'actions liées à la conscription. À Dordrecht, un groupe de musiciens des rues joua « God save the King » le 15 août 1811, date à laquelle, pour la première fois, le « Jour de Napoléon » était officiellement fêté en Hollande²⁵.

En plus des rumeurs, la quantité de rapports sur des propos séditieux explosa après le 25 décembre 1812, jour où la catastrophe en Russie fut officiellement rendue publique aux Pays-Bas. La nouvelle de « l'horrible désastre » qui avait détruit la Grande Armée fit l'effet d'un coup de tonnerre sur les gens qui, depuis août 1812, avaient été abreuvés de bulletins des armées triomphants, dans lesquels avait prédominé un langage guerrier romantique et plein d'emphase. L'image de Napoléon, qui avait déjà été sérieusement abîmée après sa visite en Hollande à l'automne 1811, du fait de l'indifférence et de l'arrogance dont il avait alors fait montre au cours de réunions publiques, se désagrégea complètement. Sur la sinistre toile de fond des forces armées françaises écrasées, la vulnérabilité de Napoléon devenait tout à coup douloureusement évidente, et le public prit conscience que son empire n'était, après tout, pas éternel. C'est dans cette nouvelle perspective que les Hollandais, comme de nombreux autres peuples dans l'Europe napoléonienne, abordèrent l'année 1813. L'intérêt porté aux nouvelles évolutions militaires et politiques s'intensifia beaucoup et se mêla à des sentiments de colère et de désespoir au sujet de la catastrophe russe, dans laquelle tant de conscrits néerlandais avaient perdu la vie²⁶. Il touchait à la fois aux événements politiques internationaux et aussi aux problèmes d'actualité du pays. Lebrun résuma clairement la situation dans son rapport à Napoléon en janvier 1813 où il écrivit : « [...] il ne laisse pas d'y avoir de l'inquiétude dans les esprits et beaucoup de politique dans les têtes »²⁷.

(24) *Ibid.*

(25) Rapport de police, 25 juin 1812, Stadsarchief Dordrecht (Archives municipales de Dordrecht) (SADORD), Administration Municipale, 4, Brievenboek (Registre des lettres du commissaire de police), 199c.

(26) À peu près 15 000 soldats néerlandais furent engagés dans la Grande Armée. On ne connaît pas le nombre exact des soldats hollandais tués ou disparus au cours de la campagne de Russie. D'après des rapports de l'époque, seule une poignée de soldats revint, voir Johannes BOSSCHA, *Neêrlands heldendaden te land*, Vol III, Leeuwarden, G.T.N. Suringar, 1840, p. 147 et Johanna W.A. NABER, *op. cit.*, p. 146-147.

(27) AN, AF IV, Secrétairerie d'État impériale, 1725b, Correspondance (1812-1813) du Prince Archichancelier Lebrun à Napoléon, 23 janvier 1813.



La politique du régime pour éradiquer l'expression de la sédition ne fut pas constante. À l'époque de Louis, on ne découvrit l'identité que de quelques suspects. Ils furent mis sous surveillance étroite par la police, et parfois arrêtés. C'est ce qui advint à un fermier de Woerden, qui avait insulté le gouvernement parce que les militaires avaient réquisitionné ses chevaux pendant l'invasion des Anglais en août 1809. À titre d'avertissement, il fut emprisonné au « Château de Woerden » qui, traditionnellement, était réservé aux prisonniers politiques en Hollande²⁸. Nicolaas Vroom, déclaré coupable de « propos séditieux et injustice » à l'égard du roi le 31 juillet 1809 à Amsterdam, fut fouetté au cours de son séjour en prison. Afin d'être libéré, il dut signer une déclaration dans laquelle il indiquait qu'il n'aurait jamais plus de conversation « contre le bon ordre et la paix publique »²⁹. Nicolaas Selder, autre Amstellodamois, fut déclaré « fou » du fait de ses violentes attaques contre le régime en mars 1808, et en conséquence enfermé dans l'hôpital de la ville, qui tenait aussi lieu d'asile d'aliénés³⁰.

À l'époque de l'annexion après juillet 1810, la répression devint plus dure, d'autant plus que la police avait été méthodiquement organisée et pourvue d'un service de police secrète à Amsterdam, ainsi que d'un nombre inconnu d'espions dans tout le pays. Des agents secrets opéraient dans les théâtres, les auberges, les églises, et toutes sortes d'autres lieux publics, et rendaient la police quasiment omniprésente dans la vie de tous les jours. Pour Helena Dekker, mère de huit enfants, les activités de la police secrète constituèrent un choc lorsqu'elle fut arrêtée en avril 1812 parce qu'un espion l'avait entendu proférer des insultes à l'encontre de Napoléon, au cours d'une conversation sur un bateau qui desservait Amsterdam et Leyde. Après que ses voisins eurent clarifié la situation par leurs déclarations au sujet de ses bonnes dispositions, Helena s'en tira à bon compte. Sa punition se limita à quelques jours de prison et à un avertissement officiel³¹. Le sort de Francis Staargaard fut cependant plus tragique. Il fut arrêté à la suite de la révolte du 11 avril 1811 à Amsterdam et condamné à mort par une commission militaire mise en place à cette occasion en tant qu'instrument de répression. Il avait été dénoncé par un espion de la police qui l'avait entendu plaisanter avec son voisin le jour du soulèvement, disant : « Si

(28) NADH, MJP, Register, 366 et Secreet Confidentieel Verbaal, 274, 10 août 1809 (194).

(29) *Ibid.*, 31 juillet, 2 et 4 août 1809 (151, 159 et 165).

(30) *Ibid.*, Index Secreet Verbaal, 363 et Secreet Verbaal, 266 et 267, 24 mars et 11 avril 1808.

(31) Rapport de Police, 23 avril 1812, SADORD, 4, 199c.

seulement je pouvais traiter Napoléon comme cela », alors qu'il nettoyait du poisson³².

Protestation et religion

Dans le cadre de la contestation en Hollande pendant la période napoléonienne, les pasteurs protestants occupèrent une place particulière. On le constata d'abord dans la contestation orale. Au cours du règne de Louis Napoléon, l'ancien membre du parti patriote néerlandais Johan Valckenaer rapporta à Louis en février 1808 : « On indispose [...] les habitants contre le gouvernement plus que V.M. s'imagine, et l'histoire de ce pays fourmille de preuves que la fermentation des esprits a toujours été fomentée et dirigée par les sermons séditionnels [...] »³³. Bien que Valckenaer se méfiât des « prédicateurs de toutes les croyances » dans ce domaine, son souci principal concernait cependant les « prédicateurs calvinistes ». Afin d'éviter qu'ils se conduisent mal, il suggéra que l'on améliorât leurs conditions matérielles en augmentant leurs indemnités d'une part, et qu'on les soumit à une « surveillance sévère » d'autre part.

Louis était bien décidé à mettre les conseils de Valckenaer en pratique, mais, ainsi que Van Maanen, son ministre de la Justice et de la Police, l'indiqua dans son rapport au sujet du texte ambigu d'un sermon fait par un jeune pasteur dans le village de Velsen, également en 1808 : « il est impossible d'avoir partout et même dans les villages des personnes qui surveillent en secret les discours ou sermons du clergé »³⁴.

Dans le cas précité, le pasteur de Velsen, village près de Haarlem, semblait avoir été inspiré par les nouvelles de la rébellion en Espagne. Le sermon était fondé sur une exégèse du livre des Psaumes, particulièrement le psaume 4, verset 7, qui traite de la persécution, et que Beckhout, le pasteur protestant, avait mis au goût du jour, et utilisé comme métaphore pour « l'État du midi de l'Europe [...], ce qui pourrait bien réveiller les puissances qui dorment »³⁵. Après une courte enquête, Van Maanen conclut que ce discours avait été « strictement religieux »³⁶. Pourtant, Berkhout

(32) Q. DE FLINES, *Zes pleidooien*, 1814 ; voir également H.J. VERSTEEG, *Van schout tot hoofdcommissaris. De politie voorheen en thans*, Amsterdam, Van Holkema en Warendord, p. 148.

(33) Rapport Valckenaer, 15 février 1808, COL GS, Vol 5 (1910) p. 402 (269).

(34) M. Élisabeth KLUIT, *Cornelis Felix van Maanen. Tot het herstel der onafhankelijkheid*, Groningen/Djakarta, J.-B. Wolters, 1954, p. 254-5.

(35) Gijsbert Karel van HOGENDORP, *Journal d'Adrichem*, voir COL GS, Vol 5, 1910, p. 434 (note de bas de page).

(36) NADH, MJP, Index Secret Verbaal, 363, 31 août et 2 septembre 1808 (31 et 1).



reçut un avertissement officiel sévère pour l'inciter à être plus prudent à l'avenir.

L'invasion des Anglais à Walcheren encouragea aussi le clergé protestant à contester plus ouvertement le régime. Ceci se produisit en particulier dans le département de Zélande, plus précisément dans le village de Colijnsplaat. Là, le pasteur Klaassen fit, tous les dimanches, aussi longtemps que dura l'opération navale, d'ardentes prières pour aider « à donner la victoire aux armées britanniques »³⁷. En avril 1810, la rumeur d'une annexion immédiate de la Hollande incita un pasteur protestant de La Haye à prêcher sur l'exil d'Israël en Égypte, le « jour de prière » officiel, en néerlandais « bededag », qui avait été décrété par Louis Napoléon. Le roi considéra ce texte comme étant trop politique et il fut vivement recommandé à l'ecclésiastique d'éviter impérativement « des sermons et expressions discutables » dans les mêmes circonstances à l'avenir³⁸.

Les confrontations entre le régime et le clergé protestant devinrent plus fréquentes et plus vives à l'époque de l'annexion. Les protestations de l'Église furent rapidement canalisées en un vif mécontentement à l'égard de la conscription. Outre des objections d'ordre moral et théologique contre la guerre, il y eut également des causes pratiques à l'épanouissement de cette contestation. Ce fut le cas surtout dans la première période, avant l'introduction du bureau d'état civil en Hollande, lorsque les registres des naissances, mariages et décès étaient encore tenus par les églises, et que les pasteurs devaient apporter leur assistance dans les questions de conscription en fournissant aux conscrits leurs bulletins de naissance. Ils devaient en outre faire en sorte que les bâtiments de « leurs » églises soient utilisés par les autorités pour l'exécution des activités honnies, liées à la conscription, comme l'enregistrement, l'examen médical et le « tirage ». L'irritation à l'égard de la conscription fut davantage encore exacerbée car le régime persistait à informer le clergé protestant que son premier et plus important devoir était de garantir « l'obéissance du peuple à l'Empereur et le respect la loi », et, en outre, « de prêcher la soumission aux conscrits », comme le fit De Celles, préfet du département du Zuiderzee, en septembre 1811³⁹. Pour s'assurer de leur soutien, De Celles ordonna aux pasteurs protestants d'Utrecht d'envoyer d'avance le texte de leurs sermons au maire.

(37) *Ibid.*, MJP, Index, 364, et *Secreet Verbaal*, 270, 7 novembre 1809.

(38) *Ibid.*, MJP, Register, 366 et *Secreet Confidencieel Verbaal*, 276, 28 mai 1810 (319).

(39) Het Utrechts Archief, (Archives d'Utrecht), Utrecht, Sous-Préfectures Utrecht (et Amersfoort), 71-1, Index Register, 89, et correspondance reçue, 16, lettre du préfet du département du Zuiderzee, 3 septembre 1811.

Tout ceci étant pris en compte, il est à peine étonnant que les critiques du clergé protestant vis-à-vis du régime et de l'Empereur se soient amplifiées à une époque où les recrutements pour l'armée étaient fréquents, comme au cours des quatre premiers mois de 1812, au moment où se préparait la campagne de Russie. On nota de l'agitation dans la partie orientale du pays au cours de ces mois, particulièrement dans les villages de Heino, Ommen et Gramsbergen, où les ecclésiastiques prêchèrent avec fougue contre la conscription et refusèrent d'établir des certificats de baptême⁴⁰. Cependant, les rapports les plus alarmants pour le gouvernement concernaient la conduite rebelle du pasteur Haak qui avait présenté une suite de sermons pleins d'allusions, destinés à un grand nombre de fidèles à Amsterdam en février 1812. Dans ces homélies, une fois encore fondées sur l'exégèse de textes bibliques, Haak avait prédit la chute du « conquérant des nations », et, bien qu'il n'ait pas mentionné le nom de l'Empereur de façon explicite, il avait été facile à son auditoire attentif de comprendre que cela concernait davantage la chute de Napoléon. À la grande surprise de Devilliers Duterrage, sans qu'il en ait été informé. On fit part au gouvernement à Paris du sermon de Haak. À Paris, le fanatisme de Haak devint presque instantanément un sujet d'inquiétude pour Réal, le chef du 1^{er} arrondissement de la Police, puis ensuite, pour le « ministre des Cultes » Bigot de Préameneu⁴¹. Ce dernier attira tout de suite l'attention du gouverneur général Lebrun sur « les ministres protestants » en Hollande qui sont « comme animé[s] d'un mauvais esprit et se permettent des discours propres à alarmer le Gouvernement »⁴². Lebrun, pour sa part, donna l'ordre à D'Alphonse, « l'Intendant de l'Intérieur », de charger les préfets de mettre en œuvre une « surveillance éclairée » à l'égard des pasteurs protestants dans leurs départements⁴³. Devilliers tenta de rassurer ses supérieurs à Paris, mais son rapport sur Haak ne parvint pas à convaincre vraiment le ministre de la Police générale Savary. Ceci d'autant plus que, entre-temps, d'autres rapports à propos de rassemblements de « cordonniers, savetiers et autres gens du peuple » à Rotterdam avaient été envoyés à Napoléon, rassemblements au cours desquels les participants s'occupaient

(40) AN, F7 3064, Devilliers à Réal, 10 février 1812, et Historisch Centrum Overijssel (Centre d'Histoire d'Overijssel), Zwolle (HCOZ), sous-préfet Deventer, 22.1, Rapport sur l'esprit anti-français des pasteurs protestants, 446.

(41) Devilliers à Réal, 26 février 1812 et Devilliers à Lebrun, 20 avril 1812, COL GS, Vol 6, p. 959-960 (1256), resp. NHAH, 14, Prefect, Kerkelijke Zaken (Affaires religieuses), Mesures contre les sermons subversifs, 515, 21 avril et 6 mai 1812.

(42) NHAH, 14, Prefect, 515, 21 avril 1812.

(43) *Ibid.*



d'exégèses passionnées et autres « matières de religion »⁴⁴. En juillet 1812, Savary consulta d'ailleurs son collègue ministre de l'Intérieur Montalivet, l'invitant à entreprendre en commun une enquête minutieuse aux Pays-Bas sur « l'existence de quelques sociétés d'enthousiastes religieux », qui paraissaient s'établir en de nombreux endroits dans le pays, dans lesquelles des « commentateurs y poussent l'exaltation et la subtilité jusqu'à trouver dans les psaumes de David des calculs de probabilité sur la durée de S.M. l'Empereur »⁴⁵.

Les liens entre ces « sociétés d'enthousiastes religieux » et le pasteur Haak étaient loin d'être imaginaires, car, pendant la période du royaume de Hollande, Haak avait déjà attiré l'attention du ministre de la Justice et de la Police de Louis à cause des prédictions sur l'avenir de Napoléon qu'il avait faites dans plusieurs cafés d'Amsterdam en septembre 1808, fondées sur le livre des Révélations de la Bible⁴⁶. À cet égard, Haak semblait être l'interprète des mouvements eschatologiques qui prenaient de l'ampleur en Hollande, comme dans d'autres parties d'Europe après 1800, pour lesquels Napoléon était lié, en utilisant l'exégèse et la numérogie, à la Fin des Temps, d'abord en tant qu'instrument divin mais, à partir de 1808 et par la suite, plus particulièrement en tant que Bête de l'Apocalypse.

Les résultats concrets des recherches sur les « sociétés d'enthousiastes religieux » en Hollande, furent cependant bien limités. Le préfet De Celles confirma l'information initiale au sujet de l'agitation à Rotterdam, qui, d'après lui, avait bel et bien été « un foyer de cet enthousiasme ». Il put également ajouter à cette observation que, à partir de ce centre, « quelques émanations dans plusieurs villes de la Hollande et même dans de simples bourgades » s'étaient manifestées⁴⁷. Son collègue Hofstede, préfet du département des Bouches-de-l'Yssel, fut en mesure de rapporter que dans plusieurs villages de son secteur des rassemblements religieux avaient été organisés, dont certains avaient attiré plus de deux cents fidèles, et dans lesquels des textes bibliques avaient été analysés avec minutie dans un cadre fort connoté politiquement, parce que ces interprétations de textes, par leur message sous-jacent, constituaient des « consolations pour les mères sur le départ de leurs fils conscrits »⁴⁸. Pour rassurer ses supérieurs, Hofstede se hâta d'ajouter que de telles réunions étaient déjà interdites par les maires.

(44) AN, AF IV 1725b, Lebrun à Napoléon, 3 février 1812.

(45) Savary à Montalivet, 12 juillet 1812, COL GS, Vol 6, p. 326-7 (512).

(46) NADH, MJP, Index Verbaal, 353, 28 septembre 1808 (172).

(47) De Celles à Montalivet, 25 juillet 1812, COL GS, Vol 6, p. 328 (514).

(48) HCOZ, Prefect, 20.1, Knadnotulen (projet de minutes), 7014, 26 août 1812.

D'après les maigres résultats des enquêtes, la conclusion semble justifiée que les indications de Montalivet et Savary – qui signalaient l'existence en Hollande d'un réseau largement ramifié de « sociétés d'enthousiastes religieux » politiquement dangereuses – ne reflétaient pas la réalité à l'été 1812. Il apparaît très possible que Montalivet et Savary aient été trompés dans cette affaire parce qu'ils avaient reçu des informations tronquées au sujet du fanatisme eschatologique qui se propageait aux Pays-Bas, associées à des rapports sur des rassemblements, relativement innocents d'un point de vue politique, de gens d'Église, dont le but était d'étudier une nouvelle liturgie et d'en discuter l'introduction, plus spécialement celle de nouveaux cantiques. La non-existence d'un réseau religieux et politique concret n'implique pas, cependant, l'absence d'une contestation politique et religieuse, largement partagée. Les rapports des préfets et d'autres renseignements montrent que les chaires, en Hollande, faisaient souvent office de tribunes pour diffuser des sermons dans lesquels des thèmes eschatologiques étaient mêlés à des sentiments anti-Français, particulièrement anti-napoléoniens. Ces sermons pleins d'allusions ont certainement produit une forte impression sur les fidèles et renforcé leur mécontentement latent, jusqu'à ce qu'il éclate en contestation ouverte.

Les relations entre l'Église et l'Empereur se détériorèrent considérablement au cours de la dernière année de l'annexion. La contestation verbale de la part du clergé protestant rejoignit les grandes vagues d'agitation qui submergèrent le pays après le 25 décembre 1812, et que l'on a décrit plus haut comme faisant partie des rumeurs et expressions séditeuses. Outre la contestation orale, d'autres formes de protestation s'amplifièrent, par lesquelles les hommes d'église surtout pouvaient s'exprimer. Ceci concerne précisément le refus de procéder à leurs devoirs liturgiques au cours des *Te Deum*, ces services religieux particuliers que le régime ordonnait de célébrer pour fêter les victoires françaises. En septembre 1813, Devilliers rapporta à Réal, par exemple, que les représentants de l'Église s'étaient massivement soustraits à la célébration des *Te Deum*⁴⁹. En outre, il semble que des pasteurs protestants aient été les auteurs de nombreuses notes écrites contre le régime napoléonien, diffusées ou affichées en secret en de nombreux endroits. Ces notes écrites furent une forme de provocation souvent utilisée et contribuèrent à la formation de l'image en Hollande à la période napoléonienne.

(49) Voir par exemple AN, F7 3064, Devilliers à Réal, 28 septembre 1813.



La contestation écrite et imprimée

Pamphlets et affiches

Une forme de contestation écrite, très simple, mais efficace, consistait bien sûr à écrire à la craie une courte phrase ou un slogan sur les murs des portes de la ville, comme à Lochem le 10 mars 1813, ou sur le bâtiment du poids municipal à Leeuwarden le 10 mars de la même année. Pour ce qui est de Lochem, on ne connaît pas avec exactitude la teneur du texte écrit. Seuls d'autres détails, comme une forte récompense pour des renseignements sur les coupables, montrent que le slogan était subversif⁵⁰. Dans le cas de Leeuwarden, le texte faisait référence à la fin du régime de Napoléon, indiquant que « le château impérial est à vendre en vue de démolition »⁵¹.

Toutefois des messages écrits, sur papier, furent bien plus souvent signalés. Ces documents écrits, que le régime de Louis appelait « libelles » ou « pasquinades », pouvaient être distribués, en secret, sous forme de tracts dans les rues, ou laissés dans des voitures ou sur les routes, dans l'espoir qu'un sympathisant les découvre, les lise, et en transmette à nouveau le contenu. Le 10 septembre 1808, sur un trottoir de La Haye, on découvrit un prospectus dont le texte séditieux critiquait très vivement le ministre des Finances Gogel et celui de la Justice et de la Police Van Maanen et annonçait qu'une révolution allait éclater très bientôt, du fait des lourds impôts et de la situation économique déplorable des ouvriers et artisans ; ce document était clairement signalé comme tract politique grâce à un ruban et à un texte écrit sur l'extérieur du papier plié, lequel invitait ceux qui le trouvaient à répandre l'information⁵².

Pourtant, la méthode la plus employée, c'est-à-dire la plus documentée dans les archives, fut l'affichage de notes écrites à des endroits stratégiques, dans des lieux et bâtiments fréquentés, comme la mairie, l'église, la porte de la ville ou sur des arbres ou murs au voisinage des marchés. Ces documents furent plus particulièrement désignés par le régime sous les termes « d'affiches » ou de « placards ». Les placards étaient, d'un point de vue technique, une manière primitive de disséminer l'information. Cependant l'impact de ces messages pouvait être énorme. Les placards

(50) Gelders Archief (Archives de Guelderland), Arnhem (GAA), 16, Prefect, Uitingen van ongenoegen (paroles séditieuses), 6011, rapport du sous-préfet Zutphen, 10 mars 1813.

(51) En néerlandais : « Het keizerlijk kasteel is te koop om af te breeken », FH&LCL, BRF, commissaire spécial, rapports de police Leeuwarden, 4363, 27 mars-2 avril 1813.

(52) En néerlandais avec des fautes : « Di t vynt maakt t rugbaar », NADH, Hof van Holland (Cour Suprême de Hollande) (HH), 3.03.01.01, Criminele Stukken (affaires criminelles), 5639, Getuigeverklaring (témoignages), 16 septembre 1808.

pouvaient attirer beaucoup de monde très rapidement, et on sait que le texte affiché était lu à haute voix par ceux qui le pouvaient pour les illettrés. Une note incendiaire écrite contre Louis, placardée sur la Mauritshuis dans le centre de La Haye le 2 septembre 1808, éveilla l'attention de certains des serviteurs du gouverneur suprême car quarante personnes, au moins, se massèrent devant ce message, discutant à voix haute de son contenu⁵³. Le texte écrit d'une satire sur Napoléon, qui fit surface au printemps 1813, se répandit à travers tout le pays en moins de huit jours⁵⁴.

La manière dont se diffusait la contestation écrite ressemblait beaucoup à celle de la contestation orale, pourtant, comme on l'a montré dans les exemples précités, on a pu remarquer une concentration sur septembre 1808. Cette augmentation fut causée par la décision de Louis de faire de sa date d'anniversaire, le 2 septembre, une fête nationale, ce qui donnait à cette date une importance politique particulière. L'intensification de l'agitation peut pourtant être aussi liée à l'afflux croissant de bulletins d'information sur les troubles en Espagne. Dans le cas de l'affiche provocatrice de La Haye, son auteur inconnu faisait explicitement référence aux événements d'Espagne⁵⁵.

Durant la période de l'annexion, il y eut un lien fort entre la diffusion de protestations écrites et les cycles de conscription, et, bien entendu, cette forme de contestation monta en flèche après le 25 décembre 1812. En fait, le pays fut submergé par trois vagues successives de contestation écrite et orale après cette date. Une première vague, du début janvier à la mi-février, atteignit son point culminant au moment de la découverte d'un projet de soulèvement à Amsterdam, que le régime traita comme une véritable conspiration qui fut suivie de l'exécution de deux suspects, après leur condamnation par une commission militaire spéciale le 23 février 1813. La deuxième, à partir du 15 mars, déclenchée par des nouvelles de révoltes dans les départements hanséatiques, se poursuivit jusqu'à la mi-avril 1813, quand la « guerre civile » causée par la levée de la Garde Nationale fut violemment réprimée grâce à l'aide de colonnes mobiles, et une fois encore, de commissions militaires. Enfin, une troisième vague commença à se former à partir de la fin août, et il devint impossible aux

(53) NADH, Collectie Van Maanen (archives personnelles Van Maanen), Aanwinsten 1900 (accession 1900), 34. Getuigerverklaring (témoignages), 6 septembre 1809. Lecture à voix haute, par exemple, à Amsterdam, voir AN, F7 3064, Devilliers à Réal, 8 août 1813.

(54) Johanna W. A. NABER, *op. cit.*, p. 201.

(55) NADH, Collectie Van Maanen 1900, 34, témoignage, 6 septembre 1809.



autorités de la maîtriser après que les nouvelles de « Leipzig » eurent été officiellement connues le 3 novembre 1813.

Une fois encore, on ne peut pas donner le nombre exact du total des tracts et affiches. Pourtant, un rapport de Devilliers à Savary du 3 février 1813 est parlant : il se réfère à la situation critique à Amsterdam en écrivant : « Nous continuons à être inondés de pamphlets et d'affiches »⁵⁶. Des rapports identiques, et, au cours des vagues d'agitation, plus ou moins de façon journalière, furent envoyés par Lebrun à Napoléon. Malheureusement, dans ses rapports, Lebrun limita presque toujours ses informations à des remarques générales sur la découverte de nouveaux placards et à des observations secondaires sur leur contenu, qui était, par exemple, « injurieux », « mauvais », « incendiaire », « ridicule », ou, comme en février 1813, « plein[es] de violence » et présenté non pas en prose, mais « en vers »⁵⁷.

Néanmoins un corpus limité de textes complets put être collecté dans les archives ; il montre que, à l'époque du royaume de Hollande, le roi était le principal objet des pamphlets et des placards. Le jour de la fête nationale, le 2 septembre 1808, on découvrit une autre affiche subversive à La Haye, sur laquelle Louis était violemment attaqué. Le texte s'intitulait : « Questions au maire de La Haye, avec demande qu'il y réponde dans les journaux publics ». Conformément à ce titre, plusieurs pseudo questions étaient posées, qui recevaient, de l'auteur lui-même, des réponses immédiates. Celles-ci se composaient d'un flot d'injures dans lequel le roi était alternativement traité de « fripouille », « despote français », « scélérat », « assassin » et « tyran ». Les impôts étaient vivement critiqués dans cette affiche, tout comme l'intention de Louis de déménager pour aller dans une autre ville. De plus, il se ridiculisait par ses « attentions paternelles », lesquelles étaient largement encensées dans les journaux, et des imputations féroces s'en prenaient à son mariage désastreux et au départ pour Paris d'Hortense, qualifiée de « putain française ». L'auteur achevait son texte de manière radicale par un appel sans ambages à résister et à débarrasser le pays, par tous les moyens, du « tyran détestable »⁵⁸.

Outre une grande agitation exprimée en paroles, l'invasion de Walcheren par les Anglais en 1809 fut à l'origine de bien des protestations écrites. La plupart de ces dernières apparurent dans les villes de la partie occidentale de la Hollande. Ces notes avaient quelques traits communs,

(56) COL GS, Vol 6, p. 601 (829).

(57) *Ibid.*, Lebrun à Napoléon, 23 février 1811, p. 120 (183).

(58) NADH, HH, 3.03.01.01, Criminele Stukken, 5639, 6 septembre 1808.

telles des connotations religieuses, des références aux illustres ancêtres rebelles du XVI^e siècle, et une requête en vue du retour des Anglais et de la restauration de la Maison d'Orange. Dans cet ordre d'idées, un placard remarquable fut un texte intitulé *Au peuple des Pays-Bas*, affiché le 14 août 1809 à La Haye et à Amsterdam. Le titre faisait référence à un pamphlet du XVIII^e siècle de Joan Derk van der Capellen, contre la politique de l'aristocratie, qui, de fait, était devenu le manifeste du parti des Patriotes dans les années 1780. Les « chevaliers aristocratiques » étaient de la même manière attaqués sur le placard de 1809. Néanmoins, le roi était aussi vivement critiqué, tout comme l'était le « Tyran du Monde », Napoléon. C'était sur les ordres de l'Empereur que « du sang néerlandais était répandu », comme l'expliquait l'auteur, particulièrement le sang des orphelins innocents dont Louis essayait de faire des soldats et des marins, pour, d'une part, répondre aux exigences militaires de son frère et, d'autre part, éviter l'introduction de la conscription honnie en Hollande. Le projet de Louis d'incorporer des orphelins dans l'armée avait causé une grande contestation aux Pays-Bas, dont des émeutes de grande envergure à Amsterdam et Rotterdam au début de 1809. L'auteur du placard se plaignait également des impôts ; il demandait à ses lecteurs de soutenir la Maison d'Orange, car les gens avaient été induits en erreur par les révolutionnaires bataves qui, en 1795, avaient penché pour la France, les exhortait à rétablir la splendeur passée de la Hollande, et, enfin, les appelait à la résistance armée⁵⁹.

Pendant la période de l'annexion, la plupart des affiches prirent Napoléon pour cible. L'Empereur était présenté comme un « tyran », ou « archi-tyran », et à de nombreuses reprises comme un « démon », voire le « diable » lui-même. Dans un poème affiché à Leyde en mars 1813, qui ne comportait que six vers, Napoléon était successivement insulté : c'était une « créature maudite », une « bête assoiffée du sang des jeunes héros néerlandais », un « monstre » et « Belzébuth »⁶⁰. Parfois, les auteurs faisaient référence à Napoléon d'une manière plus indirecte. À Amsterdam, plusieurs exemplaires d'un poème contestataire furent affichés dans toute la ville en février 1813, qui fut intégralement traduit par Devilliers et rapporté à Savary en ces termes : « L'aigle est plumé. Les plumes se sont envolées. L'Empereur est en fuite. Et nous crions : vive Orange ! »⁶¹.

(59) Stadsarchief Amsterdam, Amsterdam, (SAA), Bibliothèque et NADH, MJP, Register, 366 et Secretet Confidencieel Verbaal, 274, 25 août 1809 (217).

(60) AN, F7 3064, De Stassart à Réal, 12 mars 1813.

(61) *Ibid.*, Devilliers à Savary, 3 février 1813.



Certains écrits protestataires étaient très longs et complexes. Eymard, le commissaire de police de La Haye, était d'ailleurs convaincu que ces poèmes contestataires devaient être écrits par « [d]es hommes capables de bien écrire »⁶². Comme à l'époque de Louis, de nombreuses affiches après l'annexion étaient teintées d'arrière-pensées religieuses. Un poème trouvé dans une voiture à La Haye le 21 septembre 1813 avait même été composé d'après le texte du Credo protestant, et commençait par : « Je crois en Alexandre 1^{er}, Puissant Empereur de toutes les Russies, Protecteur de l'Europe et de Guillaume VII [...] »⁶³.

Le gouvernement fut très attentif à faire disparaître les placards. Dans plusieurs villes, comme à Dordrecht en décembre 1812 et janvier 1813, à des moments de tension, des patrouilles spéciales étaient envoyées pour repérer et détruire tous les messages affichés avant qu'ils ne puissent être lus⁶⁴. Le gouverneur suprême de Alkmaar fut instamment prié de prélever sur les finances de la ville la somme importante de 150 florins pour que la police enquête afin de découvrir l'identité de l'auteur d'un texte contre Louis et Napoléon placardé dans toute la ville en août 1807⁶⁵. Le maire de Lochem annonça qu'une récompense officielle de 50 florins serait remise contre des renseignements sur le contrevenant qui avait écrit à la craie un slogan séditieux sur la porte de la ville⁶⁶.

En dépit des efforts de nombreux policiers et autres autorités, et malgré le nombre considérable de prospectus et placards qui, d'après les nombreux rapports, semblaient s'amonceler dans la Hollande napoléonienne, presque aucun auteur ou distributeur ne fut arrêté. L'arrestation de Willem Huiskamp fut une très rare exception. Il fut appréhendé parce qu'il avait écrit quelques lignes désobligeantes pour le régime sur un bâtiment de la garde à Hardenberg en novembre 1809. Pour ce délit, la cour de justice départementale condamna Willem à être banni de Overijssel pour une période de trois ans⁶⁷.

Le style, l'orthographe et le contenu de nombreux placards montrent toutefois que, comme le conclut aussi Eymard, la majorité de leurs auteurs appartenait à la partie instruite de la population. Le niveau de maîtrise du langage et la complexité de certains poèmes tendent même à indiquer

(62) *Ibid.*, Eymard à Savary, 2 février 1813.

(63) *Ibid.*, Devilliers à Réal, 22 septembre 1813.

(64) Rapports de police 28 décembre 1812 et 1^{er} janvier 1813, SADORD, 4, rapports journaliers, 199a et 199b.

(65) NHAH, 13, Landdrost (police), Secreet Verbaal, 596, 5 août 1807.

(66) GAA, 16, Prefect, 6011, Rapport du sous-préfet Zutphen, 10 mars 1813.

(67) HCOZ, Hof (cour départementale de justice) 31, Sententiën (condamnations) 58, 1^{er} mars 1810.

que des écrivains professionnels et des poètes furent impliqués. Cette supposition prend davantage corps si l'on prend en considération le fait que plusieurs écrivains et poètes politiquement engagés se produisirent dans des lieux privés pour lire leur propre production, censurée par la police. Au cours des années de l'annexion, la police française fit effectivement peser des soupçons aussi sur des auteurs professionnels. Le poète Jan Frederik Helmers sembla être un des principaux suspects. Il écrivit *Hollandsche Natie*, ou *La nation néerlandaise* en 1812, œuvre dans laquelle il célébrait, d'une plume orgueilleuse, le retour à l'indépendance des Pays-Bas. Il mourut en février 1813, et d'après la rumeur, juste avant que la police n'envisage son arrestation.

L'association de talents littéraires et de sous-entendus religieux semble indiquer que les pasteurs protestants se sont grandement investis aussi dans ce genre de contestation. Pour Devilliers, leur implication ne faisait presque aucun doute. Dans son rapport à Savary à propos d'un texte complexe contre l'Empereur et la conscription, que la police trouva à Leyde en janvier 1813, et qu'un conscrit avait eu en sa possession, il déclara : « Je soupçonne [...] qu'il a été composé par quelque ministre protestant fanatique et enthousiaste tel que la Hollande en renferme en fort grand nombre »⁶⁸.

Documents imprimés

Opuscules

La quantité de documents contestataires imprimés fut très limitée pendant la période du royaume de Hollande tout comme celle de l'annexion. Pourtant, la première protestation de grande envergure contre la monarchie incarnée par Louis fut une brochure imprimée intitulée *Appel au peuple batave*, à quoi s'ajoutait un sous-titre verbeux : « à exprimer ouvertement ses pensées et ses souhaits en vue de l'élimination d'un étranger qui menace le pays »⁶⁹. L'opuscule fut distribué en plusieurs endroits dans le pays au début d'avril 1806, lorsque Napoléon donna l'ordre à une délégation batave de se rendre à Paris, lui demandant, en tant que chef de l'État, de lui faire un rapport, Louis n'ayant pas encore été officiellement

(68) AN, F7 3064, Devilliers à Savary, 12 janvier 1813.

(69) En néerlandais : *Oproeping van het Bataafsche Volk om deszelfs denkwijze en wil openlijk aan den dag te leggen tegen de overheersching door eenen vreemdeling waarmede het vaderland bedreigd wordt*, voir Willem Pieter Cornelis KNUTTTEL, *Catalogus van de pamfletten-verzameling berustende in de koninklijke Bibliotheek*, Utrecht, 1978 (1890-1920), cat. N° (« Knuttel ») 23298.



proclamé roi. La personne qui distribua les brochures procéda comme cela se faisait habituellement pour diffuser les imprimés au Pays-Bas. Des paquets d'opuscules furent envoyés à des librairies par voie fluviale ou par la route ; ils renfermaient parfois des exemplaires supplémentaires à livrer à d'autres collègues libraires en ville. Le distributeur ajoutait des bons de livraison dans lesquels on trouvait des renseignements sur l'origine de la brochure, et une suggestion de prix de vente⁷⁰. Le contenu de la brochure, contrairement à ce que l'on trouvait sur certaines affiches, n'était pas orangiste, mais démocratique et républicain ; de plus, il se référait au coup d'état batave démocratique du 22 janvier 1798. Le peuple était appelé à s'organiser en « sociétés patriotiques » locales, conformes aux anciennes assemblées primaires démocratiques, et à accepter d'avoir à sa tête des « amis du peuple » pour s'opposer à la venue d'un « usurpateur étranger » et riposter face à la « ruine économique ». La métaphore d'une « inondation » destructrice fut utilisée de façon expressive pour convaincre les gens que l'avenir du pays s'engagerait sur un mauvais chemin s'ils négligeaient de résister. Le régime pouvait facilement retrouver l'auteur et le diffuseur du texte, car son nom et son adresse étaient, en toute innocence, imprimés sur l'opuscule : Maria Aletta Hulshoff, d'Amsterdam. Maria, fille d'un pasteur mennonite, était bien connue des anciens dirigeants démocrates, en particulier Samuel Wiselius et Johan Valckenaer. Ce dernier, avocat renommé, tenta même de protéger Maria après son arrestation pour éviter qu'elle soit poursuivie en essayant de faire déclarer qu'elle ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales. Maria refusa avec colère un tel traitement car, comme elle l'affirma au cours de son procès, ceci était en contradiction flagrante avec ses visées politiques et sa tentative de faire passer l'intégralité de son message au grand jour. Louis avait pourtant ordonné, dès le début de son règne, la mise en place d'une politique de la presse plus stricte, et d'ailleurs, c'est dans le silence que le tribunal d'Amsterdam condamna Maria, le 18 juillet 1806, à deux ans d'emprisonnement en maison de correction pour avoir distribué un texte qui aurait pu être « très dommageable à la paix publique et à la sûreté de l'État »⁷¹.

(70) Johan JOOR, *De Adelaar en het Lam. Onrust, opruiing en onwilligheid in Nederland ten tijde van het Koninkrijk Holland en de Inlijving bij het Franse Keizerrijk (1806-1813)*, Amsterdam, De Bataafsche Leeuw, 2000, p. 480-489.

(71) SAA, Rechterlijk Archeif/Schout en Schepenen (Archives Judiciaires/gouverneur), 5061, Sentienboek (Registre des condamnations), 625, 18 juillet 1806.

La nouvelle de la venue imminente d'un prince français comme nouveau chef d'état en Hollande fut à l'origine de la publication de quelques autres opuscules, mais moins extrémistes, au printemps 1806. Les auteurs de ces brochures échappèrent pourtant aux poursuites judiciaires, malgré la pression diplomatique officielle que la France exerça sur le régime batave afin qu'il soit plus actif dans ce domaine⁷². Cette suite de publications au printemps 1806 apparut bientôt comme la dernière recrudescence de l'impression de textes polémiques en Hollande. Les imprimeries du pays, qui avaient produit en moyenne cent trente-sept opuscules politiques dans la dernière décennie du XVIII^e siècle, s'arrêtèrent presque complètement, avec un total annuel moyen de quarante-huit opuscules au cours de la période 1806-1810. En outre, le contenu de ces documents n'était pas du tout politique : la plupart d'entre eux traitaient de thèmes religieux ou d'actualité, tels que le « désastre de Leyde », causé par l'explosion, en 1807, dans cette ville, d'un bateau chargé de poudre à canon, et la mort de Joseph Haydn en 1809. Le nombre d'opuscules réellement politiques, qui avaient été le plus important vecteur de la presse d'opinion au XVIII^e siècle, à l'époque de la République néerlandaise⁷³, resta limité à cinq au cours du règne de Louis. Deux d'entre eux étaient tout de même ambigus, mais les trois autres s'en prenaient directement au régime de Louis. Le premier s'intitulait *Doléances d'une mère de Flushing*, et fut livré de façon anonyme à un éditeur de périodiques à Amsterdam en 1808, de toute évidence pour être publié dans l'un de ses magazines⁷⁴. Mais l'éditeur [fut] averti par le gouverneur suprême de l'interdiction immédiate de la publication par le ministre de la Justice et de la Police qui en résulterait. Les jours suivants, on trouva quelques rares exemplaires de cet opuscule à Leyde et à d'autres endroits du département de Zélande. D'après le gouverneur suprême de Rotterdam, quelques exemplaires de la brochure avaient également circulé dans sa ville mais ils n'avaient pas été envoyés aux librairies par péniches, comme en Zélande ; ils avaient été apportés à Rotterdam, à titre privé, par des voyageurs venant d'Amsterdam⁷⁵. Il est donc tout à fait possible que cette brochure ait été bien plus répandue que ne l'indiquent les rapports de

(72) KEMPER, *Brieven over te tegenwoordig in omloop zijnde Geruchten*, Koninklijke Bibliotheek (Bibliothèque Nationale), La Haye (KBDH), Knuttel 23297.

(73) Nicolaas Cornelis Ferdinand VAN SAS, « Opiniepers en politieke cultuur », *De metamorfose van Nederland. Van oude orde naar moderniteit, 1750-1900*, Amsterdam, AUP, 2004, p. 209 et Willem Pieter Cornelis KNUTTTEL, *Catalogus van de pamfletten-verzameling*, (1978), 1890-1920.

(74) En néerlandais : « Klagt eener Vlissingsche Moeder », voir NADH, MJP, *Secreet Verbaal*, 266, 9 janvier 1808 (1).

(75) *Ibid.*, 15 février 1808 (1).



police. Son impression et sa publication venaient en réaction au traité de Fontainebleau du 11 novembre 1807 qui étendait le royaume de Louis au département de Frise Orientale en contrepartie de la ville de Flushing, place forte navale en Zélande. L'auteur déplorait vivement la perte de Flushing, parce que, en premier lieu, à la suite de l'annexion par la France, les mères de cette ville seraient bientôt confrontées au danger de perdre leurs fils appelés par « l'horrible conscription tant haïe »⁷⁶. Ces lamentations étaient suivies d'une tirade contre les « rois, tigres et criminels de guerre », et d'un appel véhément aux mères pour qu'elles s'opposent comme des « Furies » aux bellicistes. Dans cet opuscule, les cibles principales étaient évidemment Napoléon et la France mais Louis était également fortement critiqué. Son régime était qualifié « d'illégal » et constituait une « violation de l'indépendance des Néerlandais ». Désapprouvé non seulement pour des raisons politiques, son régime l'était aussi parce que ses impôts étaient « insupportables ».

Le deuxième opuscule diffusé en décembre 1808 était intitulé *Triste complainte d'un pauvre orphelin*. Il s'élevait également contre la conscription, ou, du moins, l'auteur s'opposait-il aux projets de Louis de prendre les orphelins et garçons pauvres dans les institutions charitables pour en faire des soldats et des marins. Dans cette brochure, Louis était présenté comme : « celui qui s'est nommé notre roi et qui opprime notre pays » ; ceci était immédiatement suivi d'un appel au peuple à résister, si nécessaire par les armes⁷⁷. En passant, l'auteur attaquait également les impôts et le texte se terminait par une prière pour la chute prochaine de la « tyrannie », dans laquelle référence était faite au soulèvement en Espagne. La diffusion de l'opuscule semble avoir été limitée à Amsterdam. À partir de cette ville, des colis furent également envoyés par voie fluviale vers Leeuwarden, mais ils furent interceptés avant de pouvoir être vendus⁷⁸.

Contrairement à la *Triste complainte*, la troisième et dernière brochure connut à nouveau une grande diffusion. Son titre était *Avertissement contre la réquisition*, et son contenu concernait une fois encore l'armée. Dans ce cas, le texte visait un autre projet de Louis pour répondre aux exigences militaires de son frère sans mettre en place la conscription, plus particulièrement par l'organisation de la milice, qui avait toujours existé

(76) Voir KBDH, Knuttel, 23323.

(77) En néerlandais : « Droevige klagt van een Aalmoeseniens-Weeskind », KBDH, Knuttel 23402.

(78) FH&LCL, BRF, Landdrost and Assessoren, Geheim Verbaal (Rapport secret), 2914, 5 et 22 décembre 1808 et Lettre du procurator-general ; *Ibid.*, Minuten Geheim Verbaal, 2915, 10 décembre 1808.

à un niveau local, sur une base nationale. Cette brochure commençait par des vers d'un poète néerlandais, Joost van den Vondel (1587-1679), dans lesquels les Néerlandais étaient décrits de façon frappante comme étant un troupeau de moutons qui, pourtant, pouvaient se transformer instantanément en troupe de lions s'ils prenaient conscience de leur condition d'esclaves. L'auteur concluait sur Louis, dont le régime était taxé « d'illégitime », et dont le but premier était de soutenir le « destructeur de l'Europe », Napoléon. Le peuple devait refuser toute collaboration à l'exécution du décret de Louis ; cette exhortation était suivie d'un appel énergique à la résistance⁷⁹.

L'opuscule commença à se répandre dans quelques petits villages aux alentours d'Amsterdam à la fin d'avril 1809 mais rapidement on rapporta que l'on en trouvait partout en Hollande. Au début mai 1809, on en plaça des exemplaires sous les portes des maisons de plusieurs rues, la nuit, à Hertogenbosch. Pour contrer cela, le bourgmestre de cette ville fit paraître une annonce officielle dans laquelle il promettait qu'une récompense d'un montant colossal de « cent ducats d'argent »⁸⁰ serait remise contre renseignements sur le distributeur. Entre-temps, le ministre de la Justice et de la Police avait entrepris une rafle nationale de grande envergure pour découvrir la source de ce texte révolutionnaire. Cette enquête fut rapidement couronnée de succès par l'arrestation le 4 mai 1809 de l'auteur et distributeur du document. L'auteur s'avéra bien connu de la police car il s'agissait de Maria Aletta Hulshoff. Cette dernière fut, cette fois-ci, condamnée à un long exil ; pourtant il est à remarquer que ce châtiment fut changé, sur ordre spécial du roi, en incarcération à durée indéterminée au Château de Woerden, cette prison politique déjà mentionnée dans cet article. Juste avant son transfert à Woerden, Maria s'évada de façon spectaculaire, après avoir changé de vêtements, après quoi elle parvint à s'enfuir pour New York, avec l'aide de Samuel Wiselius, son ancien ami démocrate.

Les brochures pouvaient être diffusées relativement vite dans tout le pays, d'après les rapports de la police, ce qui montre aussi le grand intérêt que le public accordait à ces textes. Le libraire Johannes Hofhout de Rotterdam indiqua à la police, qui lui rendait visite pour des enquêtes, que le stock total de deux cents exemplaires de *L'appel au peuple batave*,

(79) En néerlandais « Waarschouwing tegen de Requisitie » ; voir également Johan JOOR, « History and Myth of Dutch Popular Protest in the Napoléonic Period (1806-1813) », dans Laura CRUZ, Willem FRIJHOFF (dir.), *Myth in History. History in Myth*, Leiden, Boston, Brill, 2009, p. 178-80.

(80) NADH, MJP, Register, 366 and Secret Confidentieel Verbaal, 273, 8 mai 1809 (104).



qui lui avait été envoyé le 11 avril 1809, avait été épuisé ce même jour⁸¹. Le vif intérêt que le public accordait aux textes polémiques indique que l'effondrement de la production de brochures politiques ne fut pas tant le signe d'un manque d'engagement politique ou d'un malaise littéraire, comme on le suppose dans l'historiographie traditionnelle des Pays-Bas de la période napoléonienne⁸², que le résultat d'une nouvelle ligne d'action gouvernementale et surtout du renforcement du contrôle de la presse, que Louis introduisit dès le début de son régime. D'après son Instruction officielle de juin 1806, le ministre de la Justice et de la Police était formellement chargé de surveiller la publication de tous les périodiques et journaux et d'éliminer tous les imprimés incitatifs qui constituaient une « insulte à la Société », ou qui s'en prenaient « à la sécurité de l'État »⁸³. La censure se fit plus sévère à l'époque de l'annexion. Lebrun mit un soin particulier à contrôler la presse dès le début, et une censure préventive fut introduite en avril 1811, lorsque le décret impérial du 4 février 1810 fut également en vigueur en Hollande. Tous les imprimeurs, rédacteurs et libraires furent en conséquence obligés de se faire enregistrer et d'envoyer tous les textes qu'ils avaient l'intention d'imprimer ou de publier au préfet, à la police et aux responsables de la « Direction Générale de l'Imprimerie et de la Librairie » pour recevoir une approbation préalable⁸⁴. La censure conjuguée de ces autorités fut rude. D'après un des catalogues les plus complets sur ces documents, le total des opuscules diminua encore plus après juin 1810, pour arriver à vingt pour les six derniers mois de 1810, dix en 1811, deux en 1812, et aucun en 1813, jusqu'à fin novembre, lorsque l'occupation française prit fin. De plus, une seule de ces trente-trois [sic] brochures se rapportait à une question politique ; il s'agissait plus spécifiquement de l'ordre de Napoléon de réduire à un tiers les intérêts payés sur la dette nationale néerlandaise, ce qui fut critiqué en termes plutôt modérés⁸⁵. Ce document se répandit à Rotterdam et dans d'autres endroits de la partie ouest du pays en septembre 1810. Malgré son contenu relativement innocent, sa diffusion fut interdite. Les libraires firent l'objet

(81) SAA, 5061, Confessieboek (Registre des confessions), 507, 17 mai 1806.

(82) Voir Herman Theodor COLENBRANDER, *Schimmelpenninck en koning Lodewijk*, Amsterdam, Meulenhoff & Co, 1911, p. 80.

(83) « Instructie voor de Directeur-Generaal van Justitie en Politie » (Ministre de la Justice et de la Police après le 28 juin 1806), 14 juin 1806, SAA, Nieuw Stedelijk Bestuur (Nouvelle administration municipale), 5053, Wethouders (Echevins), Bijlagen Notulen (minutes jointes), 231, 5 août 1806.

(84) Émile ROCHE, *La censure en Hollande pendant la domination française*, 9 juillet 1810-16 novembre 1813, La Haye/Paris, D.A. Daamen/L. Arnette, 1923, p. 233-237.

(85) *Aan Mijne Lot – en Landgenooten*, zie KBDH, Knuttel 23472.

d'inspections sur ordre de Lebrun, et il faut le remarquer, également sur ordre du commandant de l'armée française en Hollande, le maréchal Oudinot⁸⁶.

Une source distincte d'imprimés contestataires en Hollande au cours de la période napoléonienne fut constituée par les bulletins d'information des Anglais et les brochures politiques distribuées depuis leurs navires. Ce matériel de propagande pouvait passer de la main des matelots britanniques à celle des pêcheurs néerlandais en mer, être transporté vers la côte par des marins anglais dans des canots, ou, simplement, contenu dans des récipients qui étaient envoyés par-dessus bord, dans l'espoir que le vent, les vagues et le courant les transporteraient jusqu'au rivage⁸⁷. Ces méthodes de distribution de la propagande anglaise furent plus fréquemment utilisées pendant la période de l'annexion. À l'époque du royaume de Hollande, le contrôle du blocus était moins strict, et faisait que ce moyen de communication relativement ouvert entre l'Angleterre et la Hollande était une alternative valable pour l'importation illégale de bulletins d'informations, de propagande et d'imprimés anglais. Ces documents pouvaient être largués tout le long de la très vaste côte de la Mer du Nord, y compris celle des îles du Wadden au nord. Pourtant les Anglais accordaient une préférence particulière à quelques endroits pour ce faire, comme les plages des villages côtiers près de La Haye et de Rotterdam et, vers le nord, à Petten. Ce lieu avait une importance stratégique pour eux du fait que de nombreux Espagnols s'y trouvaient et travaillaient, en tant que prisonniers de guerre, aux fortifications du Helder, place forte navale d'intérêt primordial pour Napoléon. Pour donner des idées aux détenus espagnols, les goélettes anglaises croisaient près de la côte de Petten, arborant un drapeau espagnol à leur sommet, clairement au-dessus du drapeau français⁸⁸.

Encore une fois, les détails font défaut en ce qui concerne l'ampleur de la diffusion de la propagande anglaise. Cependant il est tout à fait clair que la distribution de la propagande anglaise n'allait pas sans risques sérieux. Kruin van Regesmonter fut malheureusement arrêté et condamné à mort par une commission militaire *ad hoc* sur l'île de Goeree le 12 août

(86) Gemeentearchief Rotterdam (Archives municipales Rotterdam), Rotterdam, Oud Stadsarchief (ancienne administration municipale), Burgemeester en opvolgers (bourgmestre et successeurs) Resoluties (résolutions), 310, 16 septembre 1810 et suiv.

(87) NHAH, Arrondissement Administrations, 15, sous-préfet Alkmaar, Publieke Orde (sécurité publique), rapports de police, 899, 11 octobre 1812.

(88) AN, F7 3064, Devilliers à Réal, 30 août 1813.



1812 : il était accusé « d'avoir communiqué avec l'ennemi et cherché à introduire sur le continent des libelles anglais contre la France »⁸⁹.

Gravures et caricature

Les gravures politiques et caricatures, dernier type de provocation et de protestation imprimées, furent également soumises à une forte pression de la censure. Au cours de la période du royaume de Hollande, la surveillance de la distribution des estampes fut une autre des tâches explicites du ministre de la Justice et de la Police, qui prit cette mission très à cœur. Du moins, c'est ce dont s'aperçut, à Amsterdam, le marchand d'art Numan qui fut arrêté et envoyé à la maison de correction en juillet 1809 parce qu'il avait fait de la réclame pour la vente d'une collection de gravures de feu le stathouder Guillaume V, mort en exil à Brunswick en 1806⁹⁰. Des estampes de Guillaume V sur son lit de mort firent encore surface pendant la période de l'occupation, de même que, et il faut le remarquer, un ensemble de « gravures représentant les divers événements qui ont suivi l'arrestation de Louis XVI, son portrait, celui de sa famille, leur apothéose, etc. »⁹¹. Les ventes aux enchères furent très strictement surveillées par la police car elles servaient parfois de manifestations privées pour exprimer le mécontentement vis-à-vis du régime. En juillet 1813, Devilliers rapporta à Réal que « dans plusieurs ventes publiques on a osé mettre en exposition des gravures allégoriques où le lion batave donnait la chasse au coq, emblème de la France »⁹².

Comme on l'a dit plus haut, rares sont les comptes rendus concernant de véritables caricatures. Le gouverneur suprême d'Amsterdam rapporta la découverte de quelques « pasquinades et caricatures » dans cette ville en janvier 1808, sans donner davantage de détails⁹³. Pendant l'annexion, on signala la pose de quelques « affiches » au Change de Groningue en avril 1813, sur lesquelles des inconnus avaient également dessiné « une potence et une petite figure d'homme [autour] de laquelle est écrit le mot : Empereur »⁹⁴.

(89) *Ibid.*, AF IV1724, Correspondance (1811) du prince archichancelier Lebrun à Napoléon, 19 août 1811.

(90) NADH, MJP, Register, 306 et Secreet confidentieel Verbaal, 275, 7 septembre 1809 (232).

(91) AN, F7 3064, Devilliers à Savary, 12 juillet 1813.

(92) *Ibid.*, Devilliers à Réal, 22 juillet 1813.

(93) NADH, MJP, Index, 363 et Secreet Verbaal, 266, 8 février 1808 (232).

(94) Préfet de l'Ems Occidental à Devilliers, 21 avril 1813, GAG, administration départementale, 3, Prefect, Register Uitgaande Missiven (registre du courrier envoyé), 1192 (ancien. 837), 265.

Pourtant, une recherche plus poussée dans les catalogues de deux importantes galeries d'estampes en Hollande, la Galerie Nationale des Estampes, (ou « Rijksprentenkabinet ») à Amsterdam et l'« Atlas van Stolk » à Rotterdam, montre que l'on peut trouver davantage de caricatures politiques, qui ont circulé au cours des périodes du royaume de Hollande et de l'occupation, bien que la moisson de gravures datant de la période napoléonienne elle-même, de juin 1806 à novembre 1813, reste peu abondante⁹⁵. La plupart des estampes sont d'origine étrangère, surtout britannique, parmi lesquelles plusieurs sont de James Gillray et de Thomas Rowlandson. Le thème principal des caricatures étrangères pendant le règne de Louis fut le soulèvement espagnol, et plus spécifiquement l'agitation causée par la rébellion contre Napoléon. Dans ces dessins, l'Empereur est dépeint parfois sous les traits d'un barbier, parfois d'un boucher, mais il est aussi dépersonnalisé sous l'apparence d'un animal, comme cette araignée dans un tirage datant de 1808⁹⁶. Les collections comportent également trois dessins, toujours de 1808, qui incluent des éléments de numérologie, et sur lesquels Napoléon est représenté comme la bête de l'Apocalypse. Ces caricatures semblaient aller très bien avec la création d'une image anti-napoléonienne en Hollande qui, comme on l'a indiqué plus haut à propos de la contestation verbale, était connotée d'un point de vue religieux et orientée sur un plan eschatologique⁹⁷.

Outre Napoléon et la révolte en Espagne, le royaume de Hollande lui-même faisait l'objet de dessins à l'étranger, notamment à propos de la perte des colonies, du règne de Louis et de la contrebande. Dans ces caricatures, les Néerlandais étaient représentés parfois comme des paysans avec un visage ressemblant à un fromage, parfois sous forme de grenouilles, dans les deux cas on trouvait l'inévitable pipe à la bouche⁹⁸.

(95) Voir F. MULLER, *De Nederlandsche Geschiedenis in platen. Beredeneerde beschrijving van Nederlandsche Historieplaten, Zinneprenten en Historische Kaarten [...] 4 delen*, Amsterdam, Frederik Muller en Co, 1863-1882, (repr. Amsterdam, W. Israël, 1970).

Voir également <http://rijksmuseum.nl/collectie/rijksprentenkabinet/deelcollecties/frederik-muller?lang=nl> et VAN RIJN et G. VAN OMMEREN, *Atlas van Stolk. Katalogus der Historie-, Spot- en Zinneprenten betreffelijk de Geschiedenis van Nederland [...] 10 volumes*, Amsterdam, Frererik Müller & Co, 1895-1933.

Voir : <http://www.atlasvanstolk.nl/english/index.php>

(96) « L'araignée corse dans sa toile », Rowlandson d'après Woodward, 12 juillet 1808, voir VAN RIJN, *op. cit.*, cat. N° 6109.

(97) VAN RIJN, cat. N° 6111, 6115 et 6116. Voir également Annie JOURDAN, « Napoléon et la caricature européenne à la source d'une légende », *Napoléon... Aigle ou Ogre*, Montreuil, Musée de l'Histoire vivante, s.a., 2004 (5), p. 106.

(98) Voir « The Political Butcher of Spain [...] », G.S. Farnham, 12 septembre 1808, VAN RIJN, cat. N° 6112.



Une des rares caricatures néerlandaises dans les collections est une gravure indécente de la reine Hortense debout, à demi nue, devant sa cheminée où brûle un feu, en compagnie d'un buste de Napoléon, et entourée de livres érotiques⁹⁹. Cette illustration fait directement référence aux frasques sexuelles d'Hortense, avérées ou non, et à son mariage malheureux avec Louis, qui, nous l'avons vu, fournirent une chaîne ininterrompue de bruits et quelques placards séditionnels pendant le règne de Louis.

Les estampes de l'étranger qui furent diffusées pendant l'occupation, visèrent principalement Napoléon. Outre les estampes anglaises, des gravures allemandes commencèrent aussi à circuler au cours de l'année 1813, parmi lesquelles un dessin de Napoléon avec, pour buste, la carte de l'Allemagne, son visage étant composé de cadavres ; il fut largement diffusé en Europe avec des variantes en 1813 et 1814¹⁰⁰.

Dans les collections, les estampes néerlandaises portent toutes une date à partir de 1813, plus spécialement après octobre 1813. Une exception pourrait être un dessin de Napoléon pendant sa retraite de Russie qui représente l'Empereur avec un bas sur la tête. Ceci fait allusion à un proverbe néerlandais qui signifie être repoussé ou se faire envoyer promener. Cette gravure fait partie d'un ensemble entièrement consacré à la défaite de Napoléon en Russie, probablement publié dans un almanach. Il reste qu'elle illustre le poème de Cornelis van Marle qui, sous forme de tract, fut diffusé à la vitesse de l'éclair dans tout le pays au début février 1813, et dans lequel ce proverbe était explicitement lié à Napoléon¹⁰¹.

Après l'effondrement du régime français un changement spectaculaire se produisit dans le domaine de l'imprimerie et de la protestation imprimée. La fuite de Lebrun déclencha immédiatement une avalanche de gravures, estampes et caricatures. Au moins 40 % des estampes de la période de 1806 à 1813 dans les collections déjà mentionnées furent imprimées et diffusées après le 21 novembre 1813, jour où un nouveau Gouvernement général néerlandais fut annoncé. Ce pourcentage est deux fois plus élevé si les caricatures seules sont prises en considération. En fait, on peut avancer la même chose pour les brochures imprimées. Cette activité avait complètement cessé à partir de décembre 1812, mais, après la fuite de Lebrun, les presses typographiques explosèrent, au sens figuré, pour

(99) F. MULLER, *op. cit.*, 1970, cat. N° 5789 (1810).

(100) *Id.*, cat. N° 5898 ; voir aussi Annie JOURDAN, « Napoléon et la caricature européenne », s.a., 2004 (5), p. 114-115.

(101) *Id.*, cat. N° 5818.

produire un total de cent vingt brochures au cours de la dernière semaine de novembre et du mois de décembre 1813.

Dans les gravures postérieures à novembre 1813, Napoléon apparaissait sous toutes les formes ridicules, animales, et en premier lieu, diaboliques. Une variation plutôt amusante sur ce thème fut une gravure aux couleurs vives, diffusée en Hollande à la fin de 1813 ou au début de 1814, sur laquelle Napoléon était présenté comme une figurine déguisée à l'aspect mi-homme, mi-diable. La poupée pouvait être habillée en « lieutenant », « général », « consul », et « empereur », au choix, et comme Napoléon s'enfuyant de Russie, avec le célèbre bas sur la tête¹⁰².

Certaines autres caricatures néerlandaises ne s'en prenaient pas à Napoléon, mais étaient parlantes en ce qui concerne la signification du système continental en Hollande, et visaient les fonctionnaires des douanes tant détestés¹⁰³. Finalement, dans le déluge d'images contre Napoléon à la fin de 1813, apparut soudain une gravure qui visait explicitement la censure. Elle donnait à voir une grosse presse typographique, sur laquelle était juché un officier de police bien connu, qu'un cosaque attaquait à la lance, et un imprimeur qui brisait ses chaînes¹⁰⁴.

Tout d'abord, on peut indiquer une fois encore qu'il y eut de nombreuses formes variées de contestation en Hollande au cours de la période napoléonienne. Outre une grande agitation, il y eut bien des provocations qui elles aussi se manifestèrent diversement. On rapporte qu'il y eut de la contestation orale, des protestations non verbales et des messages écrits qui se transmirent dans les rues ou furent affichés nuitamment sur des bâtiments publics, des murs et des arbres à proximité de lieux publics. Enfin la contestation se fit par l'intermédiaire d'opuscules imprimés, de gravures, de dessins et caricatures qui tournaient en dérision Napoléon, ou Louis, ou le régime français.

En ce qui concerne son importance, la protestation orale, à laquelle on pourrait ajouter la rumeur dans une certaine mesure et les messages écrits, prospectus et affiches, fut le type le plus significatif de provocation. Les écrits contestataires sont les mieux documentés. Les deux formes de provocation furent, du fait de leur échelle, des instruments de grande portée dans la mise en place d'une image. La contestation orale et écrite s'accrut aux moments où la tension politique internationale montait, et, à l'époque de l'incorporation, à la suite d'un cycle d'activités de conscription.

(102) VAN RIJN, cat. N° 6162.

(103) F. MULLER, cat. N° 5823 et 5824.

(104) *Id.*, cat. N° 5917 ; voir aussi Johan JOOR, *De Adelaar en het Lam*, 2000, p. 534.



L'annonce officielle de la retraite de Russie en décembre 1812 fut un moment critique. L'image d'un Napoléon invincible fut irrémédiablement abîmée, et donna lieu à un courant permanent de rumeurs, d'expressions de sédition et d'affiches. La plupart du temps, on manque de détails sur le choix exact des mots utilisés dans les écrits séditieux. Plus explicites ont été les rapports sur les cris d'acclamation ou les chants des Orangistes. Il faudrait cependant remarquer que la contestation orangiste eut, pendant longtemps, peu d'impact sur la remise en cause anti-napoléonienne dans son ensemble. À l'époque du royaume de Hollande, la contestation orangiste fut étroitement liée à l'invasion par les Anglais de Walcheren au cours de l'été 1809. Pendant la période de l'incorporation, elle fit une percée après mars 1813. La contestation écrite avait principalement pour cible Louis Napoléon, à l'époque du royaume de Hollande, et Napoléon après l'annexion. Tous deux étaient représentés comme des « tyrans » et Napoléon en particulier comme un démon ou une bête de l'Apocalypse. Les traits caractéristiques des textes documentés et conservés sont un fond religieux et une référence au courage des ancêtres combattant contre l'Espagne au XVI^e siècle et à la splendeur de la République batave dans ses formes successives. Malgré un contrôle intensif de la police, les auteurs des affiches n'ont presque jamais été ni découverts ni arrêtés.

Cependant, le niveau littéraire et le contenu de nombreux textes indiquent que des écrivains hollandais et, surtout, des membres du clergé protestant s'engagèrent résolument dans cette forme de contestation. À l'époque de l'annexion, le régime français fit grand cas des pasteurs protestants, entre autres parce que bon nombre d'entre eux pratiquaient, semble-t-il, l'exégèse de textes bibliques qui prédisaient la chute de Napoléon. Ceci attisa le très vif sentiment anti-napoléonien latent.

L'impact de l'imprimerie, particulièrement pour l'impression des brochures et caricatures, resta très limité dans le processus de la création d'une image pendant l'ère napoléonienne. Ceci ne fut pas dû à l'indifférence politique mais fut la conséquence directe d'une censure stricte. Seule une petite quantité de caricatures sont mentionnées et conservées pour la période de juin 1806 à novembre 1813. La plupart d'entre elles sont d'origine étrangère. D'après les dessins qui sont gardés dans deux importantes galeries aux Pays-Bas, la rébellion en Espagne donna une impulsion forte à la diffusion de caricatures à partir de 1808, et les années suivantes. Référence est aussi explicitement faite à la rébellion espagnole dans plusieurs opuscules et documents de protestation écrits. Après la chute du régime français en Hollande, un déluge de brochures et de caricatures s'abattit sur le pays. Dans ces dernières, on raillait Napoléon, on le

dépersonnalisait, et on le représentait de préférence sous les traits d'un démon. La production de caricatures néerlandaises connut un essor après novembre 1813. Il y eut des variations sur ce thème, parfois traité d'une manière typiquement néerlandaise. Des dessins hollandais circulèrent aussi qui s'en prenaient aux douanes et à la censure. Dans les protestations écrites, les impôts constituaient une question plus ou moins spécifique aux Pays-Bas, outre les thèmes généraux de la contestation : le roi, l'Empereur et la conscription.

Pour conclure, on peut dire que la provocation agit en complément aux autres formes de contestation : la provocation fut mentionnée dès les débuts de la Hollande napoléonienne, elle s'intensifia dans les moments de tension politique, et s'accrut notamment après 1812. En outre, les thèmes de la provocation, le régime, le roi, l'Empereur, la conscription et les impôts, étaient ceux-là mêmes qui causaient l'agitation et la contestation en général. En ce qui concerne l'image de l'ennemi, Napoléon, la contestation aux Pays-Bas fut étroitement liée au courant européen de la caricature de l'Empereur, particulièrement anglais et allemand. L'image d'un Napoléon diabolique, en particulier, s'accordait bien avec la représentation de l'Empereur, créée par l'important groupe des pasteurs protestants qui alimentaient la contestation.

De plus, une bonne partie de l'agitation politique avait encore une coloration très traditionnelle, faisant appel à des sentiments « patriotiques » plutôt que « nationaux », ou à ceux concernant un « État-nation » moderne. Qui plus est, le répertoire et la scène étaient d'abord locaux, et souvent intimement liés aux activités locales. D'ailleurs, l'épisode français en Hollande fut symboliquement clos de différentes façons les dernières semaines de 1813. Au cours de festivités à La Haye, le 30 novembre 1813, les bouchers de la ville pendirent un mannequin déguisé en Napoléon à un croc de boucher au marché aux viandes. Quelques jours plus tard, les porteurs de tourbe de la même ville réglèrent leur compte avec l'Empereur français d'une manière qui, comme pour les bouchers, s'inspira de leur profession : ils mirent le feu à l'arc de triomphe érigé à la gloire de l'Empereur¹⁰⁵ face à la « nouvelle église », ou en néerlandais « Nieuwe



(105) Haags Gemeentearchief (Archives municipales de La Haye), La Haye, H s 373, N. J. Baake, *Journal 1802-1813*, 30 novembre et 6 décembre 1813.

Kerk ». Tout ce qui en resta fut des cendres, et peut-être, l'idée que Napoléon n'avait jamais existé.

Johan JOOR
International Institute of Social History in Amsterdam
Zeeburgerkade 284, 1019 HL Amsterdam
jjoor@wxs.nl or info@joor.nl
Traduction assurée par Lucie Perrier